



Donneloye, le 26 avril 2013

**Case Postale 21  
1407 Donneloye**

Tél. 024 433 19 50  
info@donneloye.ch

**Au Conseil Général  
de et à  
1407 Donneloye**

**Préavis N° 6/2013**

Réfection de la route RC420 à Mézery

---

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La Municipalité sollicite de votre part un crédit d'investissement de CHF 75'000.-- pour procéder à la réfection de la route RC420 à Mézery, coûts des travaux selon offres reçues.

Au vu des travaux à envisager, qui pour une part sont connus et qui pour une autre part ne peuvent pas être déterminés avec exactitude, nous vous soumettons un préavis en plusieurs phases, soit :

1. Constat état actuel.
2. Réfection de la chaussée (objet de la demande de crédit).
3. Travaux en sous-sol, remplacement diverses conduites (compte de fonctionnement).
4. Demande des autorisations.
5. Information à la population.

### **Phase 1 : Constat état actuel.**

Depuis quelques années la traversée du village présente des déformations importantes en plusieurs endroits :

1. Virage à la hauteur de la propriété Antoine Basset (ferme)
2. Regard situé à la hauteur de la villa propriété Antoine Basset (villa)
3. Regard à la hauteur des places de parc du collège.
4. Regard à la hauteur de l'abri bus.

A plusieurs reprises, l'entreprise Roulin Frères a procédé à des travaux dans l'urgence, pose de béton pour atténuer ces trous et diminuer les dangers pour le trafic automobile. Actuellement, l'état de surface de la chaussée devient dangereux, on sait tous que le passage de véhicules accentue l'importance des dégâts. Il est urgent de procéder à des travaux de réfection de l'encaissement et du revêtement de ces endroits.

## **Phase 2 : Travaux à envisager** (objet de la demande de crédit)

Les travaux consisteront à reprendre l'entier du virage au niveau de l'encaissement et de la surface.

La zone concernée s'étend depuis l'angle du jardin de la propriété Morattel jusqu'à la grille d'écoulement des eaux claires située vers le poteau de la Romande Energie. Elle est délimitée au nord par l'entrée dans la cour de la ferme et à l'est par l'angle du jardin en direction de la propriété Rapin.

Pour les trois autres endroits, il s'agit de définir une zone pour chacun d'entre eux, de couper l'enrobé, de renforcer la solidité de l'assise des regards, éventuellement de remplacer la partie supérieure de ceux-ci, de traiter l'encaissement et de procéder à la pose d'un revêtement de surface.

## **Phase 3 : Travaux sur diverses conduites.**

On sait que la chaussée, à la hauteur du virage, est traversée par plusieurs conduites, eaux claires, eaux usées, eau de la fontaine, alimentation électrique, etc. Aujourd'hui on ne connaît pas l'état de ces différents tuyaux.

Il serait trop risqué d'effectuer des sondages pour déterminer l'état de ces conduites. Suivant ce que l'on trouverait on devrait agir dans l'urgence, ce qui ne pourrait qu'engendrer des coûts pour des résultats aléatoires.

Seule la creuse de toute la zone et la mise à jour de ces conduites permettra de se faire une idée précise des dégâts. Les coûts du remplacement des conduites propriétés de la commune seront pris en charge par le compte de fonctionnement.

## **Phase 4 : Demande d'autorisation.**

Très vite il est apparu, en discutant avec les entreprises, que la solution à envisager était la fermeture complète de la route pour permettre une parfaite exécution des travaux dans la zone du virage. La durée des travaux a été estimée à environ une semaine.

La Municipalité a pris contact avec M. Claude Muller, voyer de l'arrondissement Nord, qui nous autorise la fermeture de cette route moyennant la mise en place d'une signalisation adéquate, selon le plan en annexe. Des avis de fermeture seront publiés par les services de l'Etat dans la FAO.

Ce projet a également été présenté à M. Jean-Claude Fayolle, responsable d'exploitation chez CarPostal. Nous avons déterminé ensemble les mesures à mettre en place par les deux parties.

1. Le car postal ne passera pas à Mézery pendant les travaux; le trajet sera direct Prahins-Donneloye et inversement, ce qui engendrera également la suppression de l'arrêt à la Poste de Donneloye
2. Seul l'arrêt à la hauteur du restaurant La Clef des Champs sera maintenu pour la ligne Thierrens-Yverdon et inversement.
3. Une information écrite devra être envoyée aux habitants, cette information devra être placardée au pilier public des différents villages.
4. Ces travaux devront impérativement avoir lieu durant les vacances scolaires.

**Phase 5 : Information à la population.**

- La date des travaux sera fixée en accord avec l'entreprise adjudicatrice et les riverains.
- Un courrier explicatif sera envoyé aux habitants de Mézery dans lequel devront figurer, l'horaire des bus départ et arrivée à Donneloye, la date des travaux, la mention qu'en cas de problèmes de mobilité le bureau communal devra être averti.

Les travaux seront financés par les liquidités de la bourse communale, sans avoir recours à un emprunt.

Comptablement :

L'investissement de CHF 75'000.-- sera amorti sur 10 ans, soit CHF 7'500.-- par an. Les travaux complémentaires pour le remplacement éventuel des conduites seront pris en dépenses du compte de fonctionnement

La Municipalité se tient à l'entière disposition de la Commission des Finances et Gestion pour lui fournir tous les renseignements complémentaires désirés.

Vu ce qui précède, la Municipalité vous propose, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, de prendre la décision suivante :

**LE CONSEIL GENERAL DE DONNELOYE**

sur proposition de la Municipalité,  
entendu le rapport de la Commission des finances et gestion,  
considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

**Décide :**

- 1) d'accepter le projet de réfection de la route RC420 à Mézery
- 2) Financement par les liquidités de la bourse communale.  
Investissement de CHF 75'000.00 amorti sur 10 ans, soit CHF 7'500.-- par an ; travaux complémentaires sur les conduites par le compte de fonctionnement

Nous vous présentons, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, nos salutations distinguées.

**MUNICIPALITE DE DONNELOYE**

**La Syndique**

**La Boursière**

**Lise Courvoisier**

**F. Gavillet**